

7 Jours

Filpac CGT

N°4 - vendredi 15 juin 2012

Le sommet social des 9 et 10 juillet est pris en état.
D'un côté l'offensive patronale continue. Elle vise à faire payer aux travailleurs le prix de la crise. Les licenciements et les fermetures se multiplient. Comme avant. De l'autre, l'Union européenne, les 28 et 29 juin, veut finaliser son traité d'austérité au service de la finance et de la grande industrie. Ce traité bafoue la démocratie et se sert de la Grèce comme laboratoire. Alors, ce sommet : une chambre d'échos pour préparer une austérité, ou une relance de la politique sociale ?

Sommet social ou ascension vers l'austérité ?

7 « tables rondes » pour tourner 7 fois en rond ?

Le sommet social des 9 et 10 juillet semble pavé des meilleures intentions. Comme l'enfer. Les licenciements en cours dans la presse, les menaces sur les usines et les capacités productives dans le Papier et les Industries graphiques, entre autres, indiquent que si « *le changement c'est maintenant* », il se fait attendre pour les salariés confrontés à l'offensive libérale qui ne connaît pour l'instant aucune rupture.

Il ne s'agit pas d'énumérer la liste des licenciements en cours ou prévus incessamment mais plutôt d'en établir la logique pour mieux revendiquer la rupture avec cette orientation libérale.

Presse

La destruction programmée de la distribution des quotidiens et des magazines, l'assassinat de France Soir et La Tribune, les catastrophiques opérations de rapprochement Hersant-Rossel, les plans de restructuration contre l'emploi dans le groupe Crédit Mutuel ou à Centre France et dans les Journaux du Midi obéissent à une même politique, celle du décret d'avril 2012 réformant les aides à la presse.

L'information et les sociétés qui y travaillent ne sont plus considérées que sous l'angle du management libéral : l'Etat distribue les aides sous la condition expresse de baisser au maximum le coût du travail dans le papier imprimé pour libérer des capitaux nécessaires à l'investissement dans le numérique. En résulte la fragilisation de nombre de titres, la destruction massive d'emplois pour accélérer la construction d'un champion national plurimédias répondant aux normes libérales de l'information : elle doit être rentable, point final.

- **Voilà pourquoi la Filpac CGT, en lutte pour les emplois, les titres, et la distribution coopérative, revendique : Un moratoire sur les licenciements – L'intervention du CIRI pour définir les obligations de l'exilé fiscal Hersant, le rôle du repreneur Rossel et le traitement des créances bancaires - Une négociation nationale sur un plan de développement et de soutien aux sociétés d'information – L'abrogation du décret Sarkozy sur les aides dont le but est de remettre les sociétés d'information aux banquiers et aux industriels - La mise en débat d'une loi sur la liberté de l'information, son indépendante, son pluraliste, et la transparence totale sur l'utilisation des aides publiques.**

Papier

Les menaces qui pèsent sur les groupes M Real, Gascogne, UPM (Stracel), Schweiter de Mauduit (papeteries de Saint-Girons), et les vastes fusions en cours entre les groupes SCA, DS Smith et Georgia Pacific relèvent d'une même logique, celle de la mondialisation libérale.

La filière industrielle Bois Papier échappe à la logique de réponses aux besoins nationaux pour répondre à celle de la concentration de la production entre les mains de quelques groupes internationaux. L'Etat a mis son poids pour laisser faire les opérations de destruction des usines et de fermeture des machines, de façon que les géants du secteur puissent retailler la filière selon les besoins en profit au détriment des besoins en papier et en carton.

Le parc forestier est négligé, les pâtes nécessaires font le tour de la Terre avant de parvenir, enchéries par le coût du transport et les dégâts écologiques, à des usines réduites à subir passivement les spéculations sur les matières premières, dont le papier usagé fait partie.

- **Voilà pourquoi la Filpac CGT revendique : Un plan global de développement de la filière Bois Papier selon les besoins et les capacités réels - Des mesures pour limiter fortement le droit absolu des états majors patronaux de fermer les usines, détruire les emplois, délocaliser les entreprises après avoir empoché les aides publiques – Un redéploiement de la filière sur la base des régions productrices.**

Un putsch européen avant le sommet social ?

Que va-t-il rester du sommet des 9 et 10 juillet après le conseil européen des 28 et 29 juin ? Un Grenelle à froid pour une austérité de gauche ? Le nouveau président va-t-il tolérer le putsch européen pour une politique d'austérité continentale ?

Un putsch ? Ce traité entrerait en vigueur lorsque 12 des 25 Etats signataires l'auront ratifié. Finie la pratique de l'unanimité. Même plus la loi de la majorité. Une grosse minorité suffira à imposer la loi à tous !

Le président et le gouvernement vont-ils, oui ou non, ratifier le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) les 28 et 29 juin ? Si oui, ils aliènent toute politique économique et sociale propres. Pourquoi ? Il suffit d'examiner le contenu du traité, signé par Sarkozy et 25 et des 27 Etats de l'Union européenne. Et d'en déduire que l'austérité est programmée par l'Union européenne par-dessus les Etats, leurs gouvernements et leurs parlements, exactement comme en Grèce !

- Le budget des gouvernements signataire doit être équilibré. Le déficit ne doit pas dépassé 0,5% du PIB. En 2010, selon la Cour des comptes, le déficit français représentait 5% du PIB nationale, soit 96,55 milliards d'euros. Le ramener à 0,5% selon le traité, reviendrait à récupérer 87 milliards d'euros par un plan d'austérité.
- L'Etat signataire doit introduire « *la règle d'or* » dans sa Constitution, et se soumettre, **sans passer par son parlement élu**, au mécanisme automatique de correction de la politique budgétaire.
- La dette publique d'un Etat, si elle dépasse 60% du PIB, doit être résorbée en 3 ans, à raison d'un vingtième par an. La France, dont la dette est décriée à 87% du PIB, devrait ainsi payer 26 milliards aux banques. Bonjour la « croissance ».
- Si l'Etat dépasse cumulativement les 3% de déficit et les 60% de dette, il devra présenter automatiquement à l'Union européenne un « plan de réformes structurelles », ce qui veut dire s'en prendre à la protection sociale, au SMIC, au salaire, etc.
- Lorsque la Commission européenne affirme qu'un Etat est en infraction, les sanctions sont automatiques.
- **Signer un tel traité, c'est se livrer pieds et poings liés à la politique d'austérité européenne au service des profits privés et des marchés financiers. Le sommet social deviendrait une simple formalité. Pour la Filpac CGT, le changement, ce n'est pas seulement l'alternance, c'est une rupture concrète avec le libéralisme et une politique sociale conséquente.**

Et puis c'est quoi, cette « dette » ?

Le gouvernement va-t-il reprendre, avant ce sommet social, la litanie des « efforts » à faire, de façon à rembourser une dette que personne dans le camp du Travail n'a contractée ? Avec la dette, on nage dans une absurdité totale ! Et le mensonge le plus épais.

La dette, d'où vient-elle ? D'un mécanisme ancien, avant la construction européenne. L'Etat français s'oblige depuis le début des années 70 de n'emprunter que sur les marchés financiers privés pour ses dépenses. L'Union européenne a repris cette orientation.

Coupables, les dépenses de l'Etat ? La dette ne provient pas de l'augmentation des dépenses de l'Etat, qui, en pourcentage du PIB, ont régressé à 22% du PIB, alors qu'elles étaient à 24% dans les années 1980.

La dette est nourrie par l'évasion fiscale de très riches contribuables qui privent l'Etat de recettes par milliards.

La dette est alimentée par les cadeaux fiscaux et exonérations fiscales en out genre pratiqués à haute dose depuis des années, sans interruption.

L'absurdité du mécanisme financier. La dette enfle par un mécanisme financier européen absurde : la Banque centrale européenne n'est pas une banque des Etats fédérés, mais un organisme indépendant, répondant aux banques privées. Les banques privées sont libres de toute contrainte en matière de spéculation. Et quand elles connaissent des revers de fortune, la BCE leur alloue des milliards dont elles se serviront de nouveau pour spéculer, y compris contre les Etats signataires du traité européen !

Des banquiers en toute liberté. Comme les banques, en France, sont à la fois des banques d'affaires, de spéculation, et des banques de dépôt, elles spéculent en toute liberté avec les sommes que tout salarié dépose chaque mois – du moins ceux qui ont un emploi... alors que les traders, eux, ne chôment pas !

- **Pour la Filpac CGT, ce n'est pas au Travail, aux salariés - actifs, chômeurs, retraités – de payer la dette du Capital. La finance doit être soumise aux exigences sociales. Pas l'inverse !**